

Tarifs applicables au 01 février 2025

TRANSACTION - VENTE

de 0 à 150 000 € : forfait de 9 000 € TTC.

6% TTC du prix de vente, sur la part comprise entre 150.001 € à 250.000 €

5% TTC du prix de vente, sur la part comprise entre 250.001 € à 750.000 €

4,5% TTC sur la part comprise au delà de 750.001 €

Garage-Parking : Forfait de 4.000 €

Terrains : 7,5 % TTC du prix de vente

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Honoraires à la charge du VENDEUR.

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

- **Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :**

Honoraires à la charge du bailleur :

| Zone tendue | Zone non tendue |
|-------------|-----------------|
| 10 € / m2 | 8 € / m2 |

Honoraires à la charge du locataire :

| Zone tendue | Zone non tendue |
|-------------|-----------------|
| 10 € / m2 | 8 € / m2 |

- **Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) pour bailleur et locataire: 3€/m2**

GESTION LOCATIVE

- **Honoraires de gestion :** 7% TTC des sommes encaissées
- **Aide à la déclaration des revenus fonciers :** 50 € TTC

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

- **Honoraires à la charge du locataire**

Visite, étude du dossier, rédaction du bail : 20 % TTC du loyer annuel HT et HC encaissé

ESTIMATION : 120 € TTC

Expertise immobilière : Devis sur demande